RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01380
Numéro SIREN : 823 520 192
Nom ou dénomination : C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2020 sous le numéro de dépôt 11877

C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC
Société par actions simplifiée au capital de 4 845 000 €
Siège social : Zone d'activités du Rotey – 73460 NOTRE-DAME-DES-MILLIERES
823 520 192 RCS CHAMBERY

BILAN AU 31 MARS 2020

DOCUMENTS DEPOSES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY

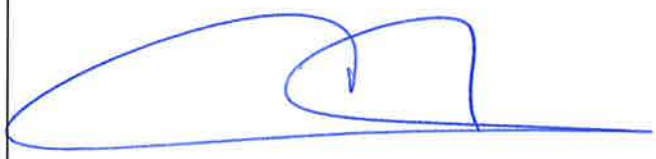
1- Bilan, compte de résultat et annexe

2 - Affectation du résultat

3 - Rapport du Commissaire aux Comptes

Documents certifiés conformes,

Le Président
Société J2M CONCEPT
Julien REVET



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : CMGA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : ZA DU ROTEY 73460 NOTRE DAME DES MILLIERES — Durée de l'exercice précédent* : 3

Numéro SIRET* : 82352019200019 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032020 Net 3	N-1 31032019 Net 4	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	90 000	AO	90 000		
	Constructions	AP	960 000	AQ	293 406	666 594	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	622 042	AU	3 205	618 837	713
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	3 671 392	CV	3 671 392	9 915 876	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	4 471 183	BI	4 471 183		
	TOTAL (II)	BJ	9 814 617	BK	296 611	9 518 006	9 916 589
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	285 945	BY	285 945	77 256	
	Autres créances (3)	BZ	421 889	CA	421 889	27 700	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 541 255	CG	1 541 255	361 909	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	773	CI	773	3 705	
	TOTAL (III)	CJ	2 249 861	CK	2 249 861	470 569	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 064 478	1A 296 611	11 767 867	10 387 158	

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP 0 | (3) Part à plus d'un an : | CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 845 000)	DA	4 845 000	4 845 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 112	1 413
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	36 119-	2 083-
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	432 022	4 781
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		64
	TOTAL (I)	DL	5 245 015	4 849 176
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 922 173	5 202 278
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	255 689	205 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	100 582	22 359
	Dettes fiscales et sociales	DY	156 852	22 992
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		79 462
	Autres dettes	EA	78 147	5 891
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	9 410	
	TOTAL (IV)	EC	6 522 852	5 537 982
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 767 867	10 387 158

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 422 299	337 982
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		1 750

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	297 580	FH		FI	297 580	53 080
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	297 580	FK		FL	297 580	53 080
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	221 740	14 342
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	519 326	67 423
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	420 201	47 635
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	31 917	94
	Salaires et traitements*					FY	46 292	9 670
	Charges sociales (10)					FZ	14 840	3 567
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	51 799	382
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7 172	9
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	572 220	61 358
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	52 894-	6 065
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	635 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 499	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	639 499	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	72 630	527
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	114	
	Total des charges financières (VI)					GU	72 743	527
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	566 755	527-
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	513 861	5 538

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 000	422
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	36 247	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	45 247	422
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	954	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	152 021	1 114
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	64	64
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	153 038	1 179
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	107 791-	757-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	25 952-	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 204 071	67 845
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	772 049	63 063
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	432 022	4 781

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	112 920	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	639 434	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	2 050	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	400	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	202 886	14 342
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	190	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 — dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	153 039	45 247

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 767 867.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 297 580.00 Euros et dégageant un bénéfice de 432 022.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société CMGA a absorbé :
- la société M.I.CO.H en date du 30 novembre 2019 par la transmission universelle de son patrimoine avec un effet rétroactif fiscal au 1er avril 2019,
- la société GALIBIER ASSOCIES en date du 29 février 2020 par une fusion simplifiée avec un effet rétroactif au 1er avril 2019.

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours dans le monde. La volonté première de la direction de la société a été de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens.
L'activité partielle a été mise en place sur les mois de mars et avril 2020 pour certains salariés. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice 2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)
(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	610 791		
Terrains	90 000		
Constructions sur sol propre	960 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 066		1 008
Emballages récupérables et divers			617 969
TOTAL	1 053 066		618 977
Autres participations	13 623 386		
Prêts, autres immobilisations financières			4 471 183
TOTAL	13 623 386		4 471 183
TOTAL GENERAL	15 287 242		5 090 160

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		610 791		
Terrains			90 000	90 000
Constructions sur sol propre			960 000	960 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 073	4 073
Emballages récupérables et divers			617 969	617 969
TOTAL			1 672 042	1 672 042
Autres participations		9 951 995	3 671 392	3 671 392
Prêts, autres immobilisations financières			4 471 183	4 471 183
TOTAL		9 951 995	8 142 575	8 142 575
TOTAL GENERAL		10 562 785	9 814 617	9 814 617

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	242 460	50 946		293 406
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 352	853		3 205
TOTAL	244 812	51 799		296 611
TOTAL GENERAL	244 812	51 799		296 611

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	50 946				
Matériel de bureau informatique mobilier	853				
Emballages récupérables et divers				64	36 247
TOTAL	51 799			64	36 247
TOTAL GENERAL	51 799			64	36 247

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	64	64	128		
TOTAL	64	64	128		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	18 854		18 854		
TOTAL	18 854		18 854		
TOTAL GENERAL	18 918	64	18 982		
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			18 854		
exceptionnelles		64	128		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 471 183	0	4 471 183
Autres créances clients	285 945	285 945	
Personnel et comptes rattachés	9 152	9 152	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	210	210	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 837	16 837	
Divers état et autres collectivités publiques	344	344	
Groupe et associés	390 297	390 297	
Débiteurs divers	5 049	5 049	
Charges constatées d'avance	773	773	
TOTAL	5 179 789	708 606	4 471 183

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	25 865	25 865		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 896 308	795 754	3 248 393	1 852 160
Emprunts et dettes financières divers	19 655	19 655		
Fournisseurs et comptes rattachés	100 582	100 582		
Personnel et comptes rattachés	10 696	10 696		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 706	6 706		
Impôts sur les bénéfices	109 642	109 642		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 154	18 154		
Autres impôts taxes et assimilés	11 655	11 655		
Groupe et associés	236 034	236 034		
Autres dettes	78 147	78 147		
Produits constatés d'avance	9 410	9 410		
TOTAL	6 522 852	1 422 299	3 248 393	1 852 160
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 211			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	484 500			484 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	167 353
Autres créances	11 543
Disponibilités	48
Total	178 944

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 865
Emprunts et dettes financières diverses	1 538
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 322
Dettes fiscales et sociales	21 566
Autres dettes	78 147
Total	134 438

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	773
Total	773
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	9 410
Total	9 410

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	72 744	639 499
Dont entreprises liées	2 050	639 434

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 200 000
Total	5 200 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CIC du 29/3/2019
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : EMPRUNT BANQUE POPULAIRE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : CAISSE EPARGNE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 4/8/2016
Montant initial de cette garantie : 430 037
Montant restant dû en capital : 314 834
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 29/1/2015
Montant initial de cette garantie : 550 000
Montant restant dû en capital : 381 474
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		5 896 308
CAPITAL EMPRUNTS RESTANT	5 896 308	
Total (1)		5 896 308

Un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune à hauteur de 80 000€ avait été consenti par GVC & Joly et Philippe en date du 31/12/2018. Le retour à meilleure fortune sera réactivé à condition que les capitaux propres soient au moins égaux à 4 900 000€ avant réactivation de la clause sans ramener les capitaux propres à un montant inférieur au capital.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS PRINOX	400 951	100.00	44 966
- SAS G.V.C. ENTREPRISES	1 615 894	100.00	470 322
- SAS JOLY ET PHILIPPE	3 024 812	100.00	483 420
- SCI LA GRANDE BOITE	70 728	99.00	69 728
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 04/06/2020
J2M CONCEPT Président

En Euros

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019	31/03/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		45 000	45 000	4 845 000	4 845 000
Nbre des actions ordinaires existantes		4 500	4 500	484 500	484 500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		91 372	231 386	53 080	297 580
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		41 852	27 886-	5 228	402 831
Impôts sur les bénéfices		12 516			25 952-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		28 261	28 930-	4 781	432 022
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		6.52	6.20-	0.01	0.89
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		6.28	6.43-	0.01	0.89
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		49 433	53 860	9 670	46 292
Montant de la masse salariale de l'exercice		20 537	21 555	3 567	14 840
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	610 791	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	90 000	KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9 960 000	KJ	960 000	KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	3 066	LC	LD 1 008
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG 617 969
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
	TOTAL III		LN	1 053 066	LO	LP 618 977
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	13 623 386	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V 4 471 183
	TOTAL IV		LQ	13 623 386	LR	LS 4 471 183
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	15 287 242	ØH	ØJ 5 090 160

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV 610 791	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY 90 000	LZ 90 000
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB 960 000	MC 960 000
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 4 073	MU 4 073
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW 617 969	MX 617 969
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
	TOTAL III		IY		NG	NH 1 672 042	NI 1 672 042
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ		ØX 9 951 995	ØY 3 671 392	ØZ 3 671 392
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 4 471 183	2G 4 471 183
	TOTAL IV		I3		NJ 9 951 995	NK 8 142 575	2H 8 142 575
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK 10 562 785	ØL 9 814 617	ØM 9 814 617

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	242 460	PN	50 946	PO		PQ	293 406
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst., générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst., générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 352	QM	853	QN		QO	3 205
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	244 812	QV	51 799	QW		QX	296 611
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	244 812	ØP	51 799	ØQ		ØR	296 611

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement — TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am.divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup.et divers	W4		W5	64	W6		W7		W8	36 247	W9		X1	36 183-
TOTAL III	X2		X3	64	X4		X5		X6	36 247	X7		X8	36 183-
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ	64	NR		NS		NT	36 247	NU		NV	36 183-

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	64	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	36 247	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	36 183-

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

DGFiP N° 2056 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	64	TM	64	TN	128	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	64	TS	64	TT	128	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	18 854	6U		6V	18 854	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	18 854	TY		TZ	18 854	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	18 918	UB	64	UC	18 982	UD	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF	18 854		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	64	UK	128		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 471 183	UV	0	UW	4 471 183
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	285 945		285 945		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	9 152		9 152		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	210		210		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 837		16 837		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	344		344		
	Groupe et associés (2)	VC	390 297		390 297		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 049		5 049		
	Charges constatées d'avance	VS	773		773		
	TOTAUX	VT	5 179 789	VU	708 606	VV	4 471 183
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	25 865	25 865		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	5 896 308	795 754	3 248 393	1 852 160
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	19 655	19 655		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	100 582	100 582		
Personnel et comptes rattachés		8C	10 696	10 696		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 706	6 706		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	109 642	109 642		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	18 154	18 154		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	11 655	11 655		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	236 034	236 034		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	78 147	78 147		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	9 410	9 410		
TOTAUX		VY	6 522 852	VZ 1 422 299	3 248 393	1 852 160
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	67 211	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

DGFiP N° 2058-A 2020

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/03/2020

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 432 022

Charges non admises en déduction du résulat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 : 25 712-	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé — DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ : 84 982	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR : 491 292	

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *		WT
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV
	- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : — (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations — 2A : 6 350)		XA : 628 650
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*								ZY
Majoration d'amortissement *								XD
Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	XG : 240	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
TOTAL II						XH : 628 890	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)			XJ : 137 598
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO : 137 598

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) **DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	5 576

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 083-		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	2 699
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	4 781			- Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes		ZE	
				Autres répartitions		ZF	
				Report à nouveau		ZG	
TOTAL I	ØF	2 699		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	2 699

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES					Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	26 947	4 818
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	393 254	42 817
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	420 201	47 635
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	1 271	40
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z	30 646	54
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	31 917	94
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			YY	87 586	8 505
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	51 692	4 146
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*			ØB	39 243	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1.00 %	0.50 %
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 4 845 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZONE D'ACTIVITE DU ROTEY
- 73460 NOTRE DAME DES MILLIERES
823 520 192 RCS CHAMBERY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUILLET 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élevant à 432 022,13 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	432 022,13 euros
Absorption des pertes antérieures	36 119,00 euros
Solde	395 903,13 euros
A la réserve légale	19 795,16 euros
Solde	376 107,97 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 376 107,97 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juillet 2020

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente
J2M CONCEPT

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

ORIGINAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2020

A l'assemblée générale des associés de la société CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC SAS** relatifs à l'exercice de 3 mois clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 4 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits caractéritiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels et relatifs aux incidences de la fusion simplifiée de la société GALIBIER ASSOCIES et de la Transmission Universelle de Patrimoine de la société M.I.C.O.H.

4. Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation éventuelle des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 4 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelés à statuer sur les comptes.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce n'appelle pas d'observations de notre part.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLEFRANCHE S/S, le 9 juillet 2020

NOVANCES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2020 12			Exercice N-1 31/03/2019 3	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	90 000		90 000		90 000	
	Constructions	960 000	293 406	666 594		666 594	
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	622 042	3 205	618 837	713	618 124	NS
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	3 671 392		3 671 392	9 915 876	6 244 484-	62. 97-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 471 183		4 471 183		4 471 183	
	TOTAL II	9 814 617	296 611	9 518 006	9 916 589	398 583-	4. 02-
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	285 945		285 945	77 256	208 689	270. 13
	Autres créances	421 889		421 889	27 700	394 189	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 541 255		1 541 255	361 909	1 179 346	325. 87
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	773		773	3 705	2 932-	79. 15-
	TOTAL III	2 249 861		2 249 861	470 569	1 779 292	378. 11
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 064 478	296 611	11 767 867	10 387 158	1 380 709	13. 29

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2020 12	Exercice N-1 31/03/2019 3	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 845 000)	4 845 000	4 845 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	4 112	1 413	2 699	190.99
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	36 119-	2 083-	34 036-	NS
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	432 022	4 781	427 241	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées		64	64-	100.00-
	TOTAL I	5 245 015	4 849 176	395 839	8.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 921 927	5 200 270	721 657	13.88
	Concours bancaires courants	246	2 008	1 762-	87.76-
	Emprunts et dettes financières diverses	255 689	205 000	50 689	24.73
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 582	22 359	78 223	349.85
	Dettes fiscales et sociales	156 852	22 992	133 861	582.21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		79 462	79 462-	100.00-
	Autres dettes	78 147	5 891	72 256	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	9 410		9 410	
	TOTAL IV	6 522 852	5 537 982	984 870	17.78
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	11 767 867	10 387 158	1 380 709	13.29
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 422 299	337 982		

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2019 3	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	297 580		297 580	53 080	85 260	40.16
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	297 580		297 580	53 080	85 260	40.16
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			221 740	14 342	164 373	286.53
Autres produits			5	1	1	13.72
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			519 326	67 423	249 634	92.56
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			420 201	47 635	229 659	120.53
Impôts, taxes et versements assimilés			31 917	94	31 539	NS
Salaires et traitements			46 292	9 670	7 612	19.68
Charges sociales			14 840	3 567	570	3.99
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			51 799	382	50 271	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7 172	9	7 136	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			572 220	61 358	326 787	133.15
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			52 894-	6 065	77 153-	318.04-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2020 12	Exercice N-1 31/03/2019 3	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)	635 000		635 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 499		4 499	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	639 499		639 499	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	72 630	527	70 524	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	114		114	
TOTAL VI	72 743	527	70 637	NS
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	566 755	527-	568 861	NS
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	513 861	5 538	491 708	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 000	422	7 312	433.29
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	36 247		36 247	
TOTAL VII	45 247	422	43 559	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	954		954	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	152 021	1 114	147 563	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	64	64	194-	75.34-
TOTAL VIII	153 038	1 179	148 323	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	107 791-	757-	104 764-	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	25 952-		25 952-	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 204 071	67 845	932 692	343.69
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	772 049	63 063	519 795	206.06
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	432 022	4 781	412 896	NS

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 639 434

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 2 050

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 767 867.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 297 580.00 Euros et dégageant un bénéfice de 432 022.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société CMGA a absorbé :
- la société M.I.CO.H en date du 30 novembre 2019 par la transmission universelle de son patrimoine avec un effet rétroactif fiscal au 1er avril 2019,
- la société GALIBIER ASSOCIES en date du 29 février 2020 par une fusion simplifiée avec un effet rétroactif au 1er avril 2019.

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours dans le monde. La volonté première de la direction de la société a été de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens.
L'activité partielle a été mise en place sur les mois de mars et avril 2020 pour certains salariés. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice 2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)
(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	610 791		
Terrains	90 000		
Constructions sur sol propre	960 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 066		1 008
Emballages récupérables et divers			617 969
TOTAL	1 053 066		618 977
Autres participations	13 623 386		
Prêts, autres immobilisations financières			4 471 183
TOTAL	13 623 386		4 471 183
TOTAL GENERAL	15 287 242		5 090 160

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		610 791		
Terrains			90 000	90 000
Constructions sur sol propre			960 000	960 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 073	4 073
Emballages récupérables et divers			617 969	617 969
TOTAL			1 672 042	1 672 042
Autres participations		9 951 995	3 671 392	3 671 392
Prêts, autres immobilisations financières			4 471 183	4 471 183
TOTAL		9 951 995	8 142 575	8 142 575
TOTAL GENERAL		10 562 785	9 814 617	9 814 617

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	242 460	50 946		293 406
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 352	853		3 205
TOTAL	244 812	51 799		296 611
TOTAL GENERAL	244 812	51 799		296 611

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	50 946				
Matériel de bureau informatique mobilier	853				
Emballages récupérables et divers				64	36 247
TOTAL	51 799			64	36 247
TOTAL GENERAL	51 799			64	36 247

NOVANCES
CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	64	64	128		
TOTAL	64	64	128		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	18 854		18 854		
TOTAL	18 854		18 854		
TOTAL GENERAL	18 918	64	18 982		
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			18 854		
exceptionnelles		64	128		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 471 183	0	4 471 183
Autres créances clients	285 945	285 945	
Personnel et comptes rattachés	9 152	9 152	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	210	210	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 837	16 837	
Divers état et autres collectivités publiques	344	344	
Groupe et associés	390 297	390 297	
Débiteurs divers	5 049	5 049	
Charges constatées d'avance	773	773	
TOTAL	5 179 789	708 606	4 471 183

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	25 865	25 865		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 896 308	795 754	3 248 393	1 852 160
Emprunts et dettes financières divers	19 655	19 655		
Fournisseurs et comptes rattachés	100 582	100 582		
Personnel et comptes rattachés	10 696	10 696		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 706	6 706		
Impôts sur les bénéfices	109 642	109 642		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 154	18 154		
Autres impôts taxes et assimilés	11 655	11 655		
Groupe et associés	236 034	236 034		
Autres dettes	78 147	78 147		
Produits constatés d'avance	9 410	9 410		
TOTAL	6 522 852	1 422 299	3 248 393	1 852 160
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 211			

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	484 500			484 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	167 353
Autres créances	11 543
Disponibilités	48
Total	178 944

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 865
Emprunts et dettes financières diverses	1 538
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 322
Dettes fiscales et sociales	21 566
Autres dettes	78 147
Total	134 438

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	773
Total	773
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	9 410
Total	9 410

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	72 744	639 499
Dont entreprises liées	2 050	639 434

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 200 000
Total	5 200 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Emprunt du : CIC du 29/3/2019
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : EMPRUNT BANQUE POPULAIRE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : CAISSE EPARGNE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 300 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 4/8/2016
Montant initial de cette garantie : 430 037
Montant restant dû en capital : 314 834
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 29/1/2015
Montant initial de cette garantie : 550 000
Montant restant dû en capital : 381 474
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		5 896 308
CAPITAL EMPRUNTS RESTANT	5 896 308	
Total (1)		5 896 308

Un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune à hauteur de 80 000€ avait été consenti par GVC & Joly et Philippe en date du 31/12/2018. Le retour à meilleure fortune sera réactivé à condition que les capitaux propres soient au moins égaux à 4 900 000€ avant réactivation de la clause sans ramener les capitaux propres à un montant inférieur au capital.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS PRINOX	400 951	100.00	44 966
- SAS G.V.C. ENTREPRISES	1 615 894	100.00	470 322
- SAS JOLY ET PHILIPPE	3 024 812	100.00	483 420
- SCI LA GRANDE BOITE	70 728	99.00	69 728
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Le 04/06/2020
J2M CONCEPT Président